



PANNEAU 2 : Du temps de la principauté de Boisbelle, dont la qualification apparaît au XIIIe siècle, Menetou-Salon était divisé en deux parties :

- le Menetou taillable dépendant de Mehun-sur-Yèvre (Bourg bas et partie sud-ouest de la paroisse)
- le Menetou franc rendant hommage aux Seigneurs de Boisbelle. Cette partie du Bourg haut, dont la rue franche, donnait naissance à des hommes libres, à des hommes francs qui pouvaient se marier sans le consentement de leur seigneur, pouvaient tester, faire hériter leurs enfants, et ne payaient aucun des impôts dus au Roi. Ils étaient également dispensés de fournir aux guerres. Les habitants conservèrent leur franchise jusqu' en 1779. Il est dit aussi que la rue Franche servait de lieu de passage pour le trafic du sel.

PANNEAU 3 : La rue des Amours s'appelait autrefois le "chemin des Amours" bordé de charmantes haies de part et d'autre, que l'on nomme "bouch'tues" en Berrichon. Par-delà les haies, on trouvait des parcelles de vignes proches du coeur du village. C'est aussi le long de ce chemin, que les plus jeunes défilaient lors de la retraite aux flambeaux à l'occasion des festivités de la fête nationale. Bien sûr, il n'existait pas d'éclairage public ; c'était alors le lieu idéal, en retrait et discret, pour des rendez-vous amoureux.

Les lavandières y passaient aussi avec leurs brouettes afin d'aller rincer leur linge, plus bas au lavoir. À la fin de l'été, on peut y admirer un magnifique tapis de "cyclamens de Naples". Pour les plus curieux et les plus courageux, « **la bouteille vivante** » imaginée par l'artiste Mario d'Souza est à 250 mètres sur votre gauche. Elle célèbre le cinquantenaire de l'A.O.C menetou-salon (1959 – 2009).

PANNEAU 4 : On recense au moins dix lavoirs sur la commune, répartis par quartiers et hameaux.

Les lavandières, après avoir fait bouillir le linge dans la « casse » (sorte de grande marmite), chargeaient les bassines remplies de linge de la famille sur leurs brouettes, et se rendaient au lavoir le plus proche.



Là, après avoir récupéré leurs « cabassons » (sorte de caisse de bois garnie de paille), agenouillées et armées du battoir, elles tapaient et brossaient le linge avant de le rincer à l'eau claire, tout en racontant les derniers potins du village. La télévision n'existait pas, mais les nouvelles se propageaient aussi rapidement. La machine à laver a remplacé cet esclavage féminin, mais a sonné le glas pour la fréquentation de ces hauts lieux d'échanges qu'étaient nos lavoirs.



PANNEAU 5 : À l'origine, la borne Saint Sulpice que vous avez pu voir en début de parcours sur le panneau 2 était plantée à la sortie de ce sentier. Elle marquait la limite des propriétés du prieuré St- Sulpice de Bourges, et donc du royaume de France. Elle a été déplacée pour des raisons de sécurité.

Ce sentier, dans sa fonction de limite, continuait au delà de la route, qui n'existait pas encore, et contournait ce groupe de maisons pour border l'ancien prieuré St Etienne.

En bas de la pente, sur votre droite, remarquez l'école de filles, dite « école des sœurs » construite en 1879 par le prince Auguste d'Arenberg. Précurseur de Jules Ferry, le prince a également fait bâtir « l'école des frères » pour les garçons, en 1886, sur le bourg haut de Menetou-Salon. Un enseignement religieux était dispensé dans ces écoles. Prenons maintenant la route en direction du village.

PANNEAU 6 : Avant d'arriver à la rue Neuve

vous passez près de l'ancien cinéma du village « le Raylinex ». En face, la grande maison, construite au XIXe siècle sur l'emplacement du prieuré St Etienne, appartenait à Me Pierre Louis Emile Ricard, notaire du bourg bas de Menetou-Salon. Vous avez pu voir à l'extrémité de la rue Franche, près du grand calvaire (panneau 3), une habitation bourgeoise rigoureusement identique construite en même temps ; elle appartenait aussi à un notaire Henri Louis Alexandre Ricard, frère de Pierre Louis Emile. L'un avait en charge le Bourg haut, l'autre le Bourg bas et ils se détestaient fraternellement.



Le tracé de la rue Neuve fut décidé juste après le grand incendie. Permettant de contourner le chantier de reconstruction du village elle favorisait l'accès jusqu'à la route des Crots de Vaux. Ici, juste à l'entrée de la rue, remarquez un chasse-roue ; ce dispositif évitait aux voitures à cheval d'accrocher l'angle du mur. Le prolongement de cette petite rue suit la limite territoriale du Fief Pot.

Sur votre gauche, après l'enclos de l'ancien prieuré, vous pouvez distinguer un talus marquant la frontière avec le Menetou Franc. À 80m à droite, la petite rue du Bourg Haut traversait les vignes et permettait de rejoindre le haut du village distant de 500m ; les deux grandes rues de part et d'autre de l'église n'existaient pas.

